Rapport SAE 5.01 - Étude juridique

1- Les conditions d'utilisations du dataset

Pour être sûr de bien respecter les conditions d'utilisation du dataset, nous avons dû nous renseigner sur celles-ci. Nous avons alors pu établir clairement les limites de ce que l'on pouvait faire avec le dataset. Nous pouvons nous servir du dataset comme bon nous semble :

- -Nous avons le droit d'utiliser les données, de les copier en local, ainsi que de les publier sous n'importe quel format et aux fins que l'on souhaite (mêmes à des fins commerciales si l'on souhaite).
- -Nous avons le droit d'adapter les données, les transformer à n'importe quel fin (même commerciales). A partir du moment où une donnée est modifiée, nous devons l'indiquer.
- -Nous sommes obligés de laisser un lien vers la license originale lors de l'utilisation du dataset, et lorsque que l'on se sert de ces données : https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/

Du moment que nous respectons ces règles, nous ne pouvons pas modifier la licence après avoir utilisé ces données. Nous ne pouvons pas modeler les données et les publier, puis ensuite nous interdisons le droit de modification. Pour résumer, nous ne pouvons pas appliquer de nouvelles conditions juridiques qui interdisent ce que la licence autorise.